



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e)
Municipal(e)

Saint-Sulpice-la-Forêt

Madame et Monsieur,

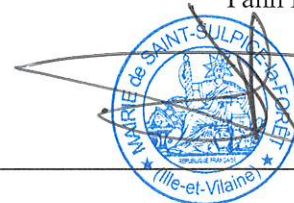
J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie le :

Mercredi 13 décembre à 20h30

Veuillez agréer, Madame et Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

À Saint-Sulpice-la-Forêt, le 6 décembre 2023

Le Maire,
Yann HUAUMÉ



ORDRE DU JOUR

1. Installation d'un nouveau membre du Conseil Municipal
2. Indemnités du Maire et des Adjointes – des Conseillers délégués et Conseillers / Nouveau Conseiller / Délibération
3. Urbanisme / Aménagement du territoire / Rennes Métropole / Convention de mise à disposition du service instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation et l'utilisation des sols et enseignes / Approbation / Délibération
4. Urbanisme / Concession d'aménagement ZAC de l'Orée de la Forêt avec la SPLA Territoires Publics / Avenant n°1 / Délibération
5. Finances / Tarifs municipaux 2023 / Délibération
6. Finances / Autorisation Spéciale de Crédits / Délibération
7. Personnel communal / Création de 5 postes non permanents pour un accroissement temporaire d'activité / Service Éducation Enfance Jeunesse / Délibération
8. Délégation du Maire
9. Questions diverses

POUVOIR¹

Je soussigné Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e) Municipal(e)

donne pouvoir à :

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le 13 décembre 2023
- de prendre part à toutes les délibérations.
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant² auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.³

Fait à Saint-Sulpice-la-Forêt, le :

¹ A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité.

² Validité : trois reports au maximum.

³ Mention manuscrite : « Bon pour pouvoir » et signature.